

ÉDITORIAL

Le Bulletin de l'AEWA s'est révélé un instrument d'information extrêmement important, et très apprécié, sur les activités dans la zone de l'Accord. C'est pourquoi le Secrétariat de l'Accord aimerait le publier au moins deux fois par an. Cependant, cela n'a pas été possible l'année dernière à cause du déménagement du Secrétariat de l'AEWA, qui a quitté les locaux du Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche des Pays-Bas pour venir s'installer dans les bureaux de l'Office des Nations Unies à Bonn.

L'année 2000 a été très chargée. Bien que le Gouvernement allemand et le Secrétariat du PNUE/CMS aient fait le maximum pour faciliter ce déménagement et l'établissement à Bonn du Secrétariat permanent, la procédure a pris plus de temps que prévu. Le Secrétariat de l'AEWA leur est très reconnaissant de leur appui. Aujourd'hui, huit mois se sont écoulés depuis l'établissement du Secrétariat permanent et toutes les affaires peuvent être considérées comme réglées. Nous sommes donc en mesure de publier le septième numéro de notre Bulletin.

Vous noterez que sa présentation a changé. L'une des raisons est que les concepteurs graphiques avec lesquels nous avons l'habitude de travailler nous ont informés qu'ils changeaient d'activités et entendaient désormais se concentrer sur un autre type de création graphique, notamment sur la confection d'affiches. Une autre est que le Secrétariat a eu envie de moderniser le Bulletin afin de souligner le début d'une nouvelle ère. En effet, depuis l'entrée en vigueur de l'Accord, le 1^{er} novembre 1999, notre travail concerne en priorité sa mise en œuvre. Cela nous a permis d'améliorer la présentation du Bulletin, ce qui, nous l'espérons, plaira à nos lecteurs.

Comme de coutume, le Secrétariat a obtenu des informations de différentes sources. D'autres contributions lui ont été fournies par : M. Les Underhil (Afrique du Sud), Mme Tamara Ruseva (Ukraine), M. Andrew Griffiths (Royaume-Uni), M. Miroslav Bobek (République tchèque), M. Wim Mullié (Sénégal), le Comité UICN des Pays-Bas, M. Grigori Abramia (Géorgie), M. Eliezer Frankenberg (Israël), Wetlands International, le PNUE/WCMC, Wildfowl & Wetland Trust (Royaume-Uni), le Bureau Ramsar, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (France), le Secrétariat de la Convention de Berne, BirdLife International (Royaume-Uni), RIZA (Pays-Bas), WWF International, OMPO, Tour du Valat (France), le Musée d'histoire naturelle ougandais et la Banque mondiale.

Si vous désirez nous faire parvenir d'autres articles et informations, veuillez les envoyer à l'adresse suivante :

AEWA Secretariat

United Nations Premises in Bonn

Martin-Luther-King Str. 8

D-53175 Bonn

Allemagne

Tél: +49 228 815 2413

Télécopie: +49 228 815 2450

E-mail: aewa@unep.de

<http://www.unep-wcmc.org/aewa>

NOUVELLES DU SECRÉTARIAT

Déménagement à Bonn

À la première session de la Réunion des Parties qui s'est tenue au Cap en novembre 1999, il avait été décidé d'établir un Secrétariat AEWA permanent et de le loger dans les mêmes locaux que le Secrétariat PNUE/CMS administré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Suite à cette décision, le Secrétariat intérimaire a tout de suite commencé à se préparer à quitter le Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche des Pays-Bas pour aller s'installer dans les bureaux de

l'Office des Nations Unies à Bonn. Il fallait tout d'abord recruter un Secrétaire exécutif. Or, la procédure de recrutement s'est accompagnée de plusieurs problèmes inattendus, que le Secrétariat a dû régler, ce qui a pris beaucoup de temps. Pour finir, les entretiens d'embauche ont pu avoir lieu en avril. Une fois tous les candidats passés en revue, M. Klaus Töpfer, en sa qualité de Directeur exécutif du PNUE, a décidé de proposer le poste à M. Bert Lenten, qui exerçait déjà les fonctions de Secrétaire intérimaire depuis le 1^{er} janvier 1996.

Officiellement, le Secrétariat permanent devait s'établir dans ses nouveaux locaux dès le 1^{er} janvier 2000. Mais le Gouvernement des Pays-Bas s'est engagé dans la pratique à assurer le Secrétariat intérimaire à ses propres frais jusqu'au 1^{er} juillet 2000. Rétrospectivement, il s'agissait là d'une décision très sage puisque, comme nous l'avons dit plus haut, le recrutement du Secrétaire exécutif a mis un certain temps. En outre, le règlement de toutes les questions administratives et financières concernant la première session de la Réunion des Parties (MOP1) a lui aussi été long. Le Secrétariat intérimaire a par ailleurs dû réorganiser les archives et décider quoi laisser aux Pays-Bas et quoi emporter. Et puis, il a fallu prendre des dispositions pour équiper les nouveaux bureaux d'ordinateurs, de télécopieurs, de photocopieuses, etc. Et enfin, last but not least, il a fallu prendre toutes les dispositions administratives nécessaires pour permettre au Secrétariat de poursuivre ses activités.

M. Lenten a pris ses fonctions le 17 juillet. C'est à partir de là seulement que l'on peut vraiment parler de Secrétariat permanent. La procédure de recrutement d'un assistant a démarré au mois d'août. Le Secrétariat a reçu plus de quarante candidatures. Après les entretiens, le comité de sélection a envoyé son rapport à l'Office des Nations Unies à Nairobi (UNON) en le priant d'offrir le poste au candidat qu'il avait choisi. Malheureusement, l'Office des Nations Unies à Nairobi constatait à la fin de l'année dernière que la procédure appliquée par le comité de sélection n'était pas entièrement conforme au règlement intérieur de l'ONU. C'est pourquoi il ne pouvait accepter de proposer le poste au candidat en question et insistait pour renouveler la procédure, ce qui s'est produit en janvier 2001.

Le déménagement a eu plus de conséquences que prévu. Comme nous l'avons dit plus haut, toutes les dispositions en matière de logistique et d'administration ont pris beaucoup de temps. En outre, le Secrétariat s'est rendu compte après coup des avantages dont il jouissait au Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche. En tant que petite organisation, nous avions en effet la possibilité de nous servir de l'infrastructure en place au sein du Ministère ; les traductions et la reproduction de documents étaient faites sur place ; le bureau compétent s'occupait des mailings importants. Or, ces services courants ne sont pas disponibles à l'Office des Nations Unies à Bonn, si bien que notre petit Secrétariat doit s'occuper de tout lui-même ou donner une partie du travail en sous-traitance. Cela implique un surcroît de travail.

Adieux à Gerard C. Boere

Le 1^{er} septembre 2000, M. Gerard C. Boere de la Division des Affaires internationales au Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche des Pays-Bas a été détaché pour trois ans à l'Unité de coordination internationale de Wetlands International. Dans ses fonctions de coordinateur du programme international, il sera notamment responsable de la coopération avec plusieurs conventions internationales, et en particulier avec leurs organes scientifiques, par exemple CBD, UNFCCC, UNCCD et CMS, ainsi que du développement de plans stratégiques impliquant Wetlands International.

Pour ses mérites exceptionnels à l'égard du développement de la conservation internationale de la nature, non seulement dans le cadre de l'AEWA, M. Boere s'est vu décerner par le Secrétaire d'État à l'Agriculture, à la Nature et à la Pêche, au nom de la Reine Béatrice, le titre de chevalier et celui d'officier de l'« Orde van Oranje Nassau ». Cette récompense est traditionnellement attribuée aux Pays-Bas à des personnes qui, en dehors de leurs aptitudes professionnelles, ont joué un rôle actif au sein de la société. M. Boere a participé au développement de nombreuses organisations clés pour la protection de la nature, dont SOVON, WIWO et le Wader Study Group (Groupe d'étude sur les échassiers). Il a par ailleurs largement contribué à intensifier les relations entre biologistes russes et néerlandais dans le cadre de programmes d'échanges.

Maintenant que le Secrétariat de l'AEWA est installé à Bonn et que M. Boere a pris ses fonctions à Wetlands International, nos chemins se séparent et il nous faut lui dire adieu. D'un autre côté, nous lui souhaitons la bienvenue en tant que nouveau coordinateur du programme international de Wetlands International. Dans ces nouvelles fonctions, il travaillera à l'élaboration d'une stratégie destinée à assurer la protection des espèces migratrices. Même si cette stratégie ne concerne pas seulement les oiseaux, les initiatives relatives aux voies de migration occuperont une place importante dans son travail.

Comme nous l'avons constaté à la Réunion des Parties en 1999, l'AEWA n'aurait jamais pris l'ampleur actuelle sans les efforts infatigables de Gerard C. Boere. L'honneur qui lui a été rendu est ainsi sûrement en partie une récompense méritée pour son travail pour l'AEWA. Le Secrétariat tient à le féliciter encore une fois.

Bienvenue à Mme Mirna Maya

Bien que la procédure de recrutement d'un assistant du Secrétaire exécutif de l'AEWA soit encore en cours, le Secrétariat est heureux de vous informer que Mme Mirna Maya a été engagée à la mi-décembre 2000 pour exercer ces fonctions à titre temporaire. Mme Maya a travaillé ces trois dernières années comme assistante à la Convention-cadre sur les changements climatiques (UNFCCC). Elle connaît donc ce type de travail, et aussi les Nations Unies. Elle a été d'une aide précieuse pour faire fonctionner le Secrétariat depuis qu'il est installé à l'Office des Nations Unies à Bonn.

Première réunion du Comité technique de l'AEWA

Le Comité technique de l'AEWA s'est réuni pour la première fois à Bonn les 23 et 24 octobre 2000. Plusieurs dossiers ont été traités au cours de cette première réunion qui assurait le suivi de la première session de la Réunion des Parties organisée l'année précédente au Cap.

La réunion a élu Barry Taylor, représentant de l'Afrique australe, aux fonctions de président. M. Taylor remplacera M. Yousoof Mungroo (suppléant pour l'Afrique australe) qui, au Cap, avait été élu président par intérim pour la période allant jusqu'à la première réunion du Comité technique. Le Professeur Dan Munteanu, représentant de l'Europe centrale, a été élu vice-président.

Voici les sujets discutés/examinés par le Comité technique durant sa réunion : régions utilisées pour le Comité technique, format des rapports nationaux, priorités de mise en œuvre 2000-2004, Registre des projets internationaux, établissement d'un Fonds de petites subventions à la conservation, amendements au Plan d'action, lignes directrices de conservation, Plan de gestion pour la Bernache cravant et suppression de l'utilisation de la grenaille de plomb de chasse dans les zones humides. D'autre part, un représentant de la Tour du Valat (France) a présenté une introduction sur l'Atlas des oiseaux d'eau vivant en colonies, et un représentant de Wetlands International Africa, Europe & Middle East (AEME) une introduction sur le projet FEM de l'AEWA. Le rapport de la réunion est disponible sur le site Web de l'AEWA ou peut être obtenu sur commande au Secrétariat de l'Accord.

Parmi les dossiers susmentionnés, certains nécessitaient d'être élaborés plus avant. Il a donc été décidé lors de la première réunion du Comité d'organiser une deuxième réunion l'année suivante. Le représentant de l'Afrique du Nord a offert provisoirement que son pays (l'Égypte) accueille cette deuxième réunion, dont la date a été fixée en octobre/novembre 2001.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter :
le Secrétariat de l'AEWA

Le Secrétariat de l'AEWA accueille de nouvelles Parties

Durant les derniers mois, nombreux ont été les États de l'aire de répartition qui ont informé le Secrétariat de leur intention d'adhérer à l'Accord. Cependant, les procédures internes d'adoption des instruments d'adhésion sont longues. Il nous paraît important de mentionner le fait que, depuis la parution du dernier Bulletin (juillet 2000), le nombre des Parties est passé à 31. Le Secrétariat a le plaisir de souhaiter la bienvenue aux pays suivants : Croatie, Bulgarie, Kenya, Maurice, Moldova, Slovaquie et Ouganda. Ces pays qui diffèrent tous les uns des autres ont pourtant un point commun : ils possèdent une grande biodiversité. En adhérant à l'AEWA et aussi en mettant en œuvre l'Accord, les Gouvernements de ces pays montrent la responsabilité qu'ils assument au regard de la conservation des oiseaux d'eau migrateurs, en tant qu'élément de la biodiversité mondiale. Le Secrétariat espère mener une coopération fructueuse avec ces nouveaux membres de la « famille AEWA ».

PLAN D'ACTION CONSERVATION DES ESPÈCES

Plan d'action pour la Bécassine double et la Glaréole à ailes noires

La 20^e réunion du Comité permanent de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe (Convention de Berne), qui s'est tenue du 27 novembre au 1^{er} décembre 2000 à Strasbourg, a adopté le programme de travail du Secrétariat de la Convention et son budget pour 2001. Ce programme de travail prévoit le développement de plans d'action par espèce pour la Bécassine double (*Gallinago media*) et pour la Glaréole à ailes noires (*Glareola nordmanni*). Cependant, la mise en œuvre de ces deux plans est actuellement en suspens à cause du retard des contributions spéciales de certaines Parties contractantes.

Les espèces susmentionnées revêtent une grande importance pour l'AEWA. C'est pourquoi le Secrétariat a offert de conjuguer les efforts fournis afin de trouver des fonds supplémentaires, à condition que les plans d'action couvrent l'ensemble de l'itinéraire de migration des espèces concernées. On estime à 15 000 dollars US le total des coûts encourus pour l'élaboration de ces plans d'action. La moitié étant dès à présent assurée, il ne reste plus qu'à espérer que les fonds manquants pourront être fournis sous peu à l'AEWA sous forme de contributions volontaires.

Ce projet réalisé par BirdLife International est le premier projet mené en coopération par le Secrétariat de la Convention de Berne et le Secrétariat de l'AEWA.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Le Secrétariat de l'AEWA

Conservation et gestion du Cormoran pygmée en Israël

Le Cormoran pygmée (*Phalacrocorax pygmeus*) était autrefois une espèce qui avait l'habitude d'hiverner en Israël, mais il a été chassé de cette région en 1960 à la suite de la perte d'habitats en zone humide et de l'escalade des conflits avec des pisciculteurs engagés dans l'industrie de l'aquaculture émergente. En 1974, ces oiseaux ont commencé à réapparaître en petit nombre durant les périodes de migration hivernale et le premier couple à nidifier a été enregistré en Israël en 1982. Durant les deux décennies qui ont suivi, le nombre des oiseaux migrateurs et résidents n'a cessé de croître : on comptait 70 nids au printemps 1998 et 100 nids au printemps 1999. Les conflits avec les pisciculteurs ont augmenté d'autant, jusqu'à ce qu'un programme de gestion soit lancé à l'automne 1999, qui consistait à harceler les Cormorans pygmées à l'automne et durant l'hiver dans les sites de perchage situés à proximité des bassins piscicoles de la vallée de Bet Shean et à les déplacer, avant la saison de nidification printanière, vers les sites de perchage sur les rives du lac de Galilée (lac Kinneret), où ils pouvaient trouver des poissons qui soient des proies plus « naturelles ». Durant l'hiver 1999-2000, environ 600 Cormorans pygmées ont été enregistrés en Israël (dont la moitié environ de résidents). Au printemps 2000, on comptait 60 nids autour du lac de Galilée et 40 autres

dans une petite réserve naturelle dans la vallée de Bet Shean. Ces indications suggèrent que le programme de gestion n'a pas nui à la nidification par rapport à l'année précédente. Ce programme couronné de succès s'est servi de méthodes non létales pour conserver une espèce aviaire rare tout en réduisant le conflit entre ces oiseaux piscivores et les pisciculteurs.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Israel Nature & Parks Authority
Science and Conservation Division
Department of Terrestrial Ecology
3 Am Ve'Olam Street, Jerusalem 95463
Israël
Tél: +972 2 5005444
Télécopie: +972 2 65229232 ou +972 2 5005409
<http://www.parks.org.il>

Rapport sur l'état de conservation du Pluvier doré

Wetlands International-AEME élabore actuellement un rapport de situation sur le Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) dans la région de l'Afrique-Eurasie qui servira de base pour la préparation d'un Plan d'action international par espèce. L'Agence allemande pour la Conservation de la Nature investit dans la préparation de ce plan d'action des fonds dégagés par le Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire. Ce rapport de situation applique les Lignes directrices de conservation de l'AEWA. Il comprend une description détaillée de la zone géographique, des informations sur l'espèce et sur l'environnement, sur les relations écologiques et les incidences en matière de conservation, ainsi qu'une bibliographie.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. Ward Hagemeijer
Wetlands International, Africa-Europe-Middle East
PO Box 7002
NL-6700 CA Wageningen
Pays-Bas
Tél: +31 317 478867
Télécopie: +31 317 478885
E-mail: hagemeijer@wetlands.agro.nl

PLAN D'ACTION CONSERVATION DE L'HABITAT

La *Salvinia molesta* menace le Parc National du Djoudj et le Parc National du Diawling

La *Salvinia molesta*, une fougère aquatique, a fait intrusion en septembre 1999 dans le delta du fleuve Sénégal et s'est répandue depuis lors dans de nombreux cours d'eau et bassins, perturbant l'équilibre biologique et menaçant la santé humaine ainsi que les caractéristiques écologiques et économiques générales du delta. Cette espèce envahissante menace directement le Parc National des Oiseaux du Djoudj (Sénégal) - qui figure sur la liste de Montreux depuis 1993 et qui a figuré en 1984 sur la liste des sites menacés du patrimoine mondial de l'Unesco – et le Parc National du Diawling en Mauritanie.

Du 14 au 21 septembre 2000, MM. Patrick Triplet (OMPO), Anada Tiéga (Bureau Ramsar) et David Pritchard (RSPB) ont visité ces deux parcs nationaux et rencontré des représentants des institutions concernées. Ils ont établi le constat suivant : il convient de prendre très au sérieux le danger que représente la *Salvinia molesta* pour les écosystèmes du bassin du fleuve Sénégal et pour les fonctions économiques, sociales et écologiques du Parc National des Oiseaux du Djoudj et du Parc National du

Diawling. Les fonctionnaires locaux, les dirigeants nationaux à tous les niveaux et la communauté internationale sont donc appelés à accorder une attention soutenue et permanente à ce problème.

Dans leur rapport de mission détaillé, les experts susmentionnés recommandent plusieurs mesures, dont en priorité de veiller à éviter l'intrusion et la croissance de la *Salvinia molesta* dans les réservoirs des affluents qui alimentent ces deux parcs nationaux.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :

http://ramsar.org/index_ram.htm

PLAN D'ACTION RECHERCHE ET SURVEILLANCE

Water Birds on the Edge

(WCMC Biodiversity Series No. 11)

L'étude de Christoph Zöckler et Igor Lysenko sur les impacts potentiels du changement climatique sur un certain nombre d'espèces d'oiseaux d'eau se reproduisant dans l'Arctique est la première à être effectuée à l'échelle circumpolaire. Bon nombre des espèces analysées migrent à travers la région de l'AEWA. L'étude applique le modèle HadCM2 du Centre Hadley pour évaluer les impacts directs du changement climatique sur les conditions de reproduction de cinq populations d'oiseaux d'eau arctiques sélectionnées. De plus, elle analyse la distribution actuelle de 25 espèces par rapport à des changements de végétation projetés selon deux scénarios de climat, le premier, modéré, étant basé sur une augmentation des températures de 1,7° C seulement (HadCM2SUL) et l'autre, extrême, prévoyant une hausse des températures de 5° C (UKMO) avec doublement de la concentration de CO₂ (de 2070 à 2099).

L'analyse des températures et des précipitations au printemps et en été ces cinquante dernières années, interpolée sur la zone de distribution des espèces actuellement connue, indique un rapport significatif entre les températures moyennes en juin et le pourcentage de juvéniles, attestant une bonne reproduction dans l'Arctique des deux populations d'Oies rieuses (*Anser albifrons*) testées.

En appliquant le modèle HadCM2, on obtient avec une augmentation de 1 % de CO₂ par an une hausse modérée des températures moyennes en juin à Taimyr, zone de reproduction arctique des Oies rieuses. Les conditions de reproduction de la population de Taimyr sont particulièrement favorables pour la période aux alentours de 2020. En 2050, la température semble baisser à nouveau selon le scénario, sans jamais retomber toutefois en-deçà de la moyenne des 30 dernières années. Cependant, un refroidissement considérable des zones de reproduction de la population d'oies dans le Groenland occidental pourrait entraîner une nette réduction de cette population fragile qui hiverne seulement dans la partie occidentale des Îles britanniques. D'après ce modèle de climat, la température aux alentours de 2080 ne devrait pas être supérieure aux valeurs moyennes d'aujourd'hui.

Les résultats des modèles de végétation indiquent des impacts très divers des changements de végétation prédits sur les 25 espèces. En se basant sur le scénario modéré HadCM2SUL, 76 % des Oies des moissons (toundra) (*Anser fabalis rossicus/serrirotris*) souffriront de la modification des habitats dans la toundra, alors que ce pourcentage ne dépassera pas 5 % pour les Bécasseaux sanderling. Pour deux des trois espèces d'oiseaux d'eau globalement menacées, à savoir la Bernache à cou roux (*Branta ruficollis*) et le Bécasseau spatule (*Eurynorhynchos pygmeus*), respectivement 67 % et 56 % de leur zone actuelle de reproduction passera de la toundra à la forêt. Les valeurs du scénario extrême UKMO vont même plus loin puisqu'elles atteignent 99 % pour la Bernache à cou roux. La perte additionnelle d'habitat renforcera la menace d'extinction pesant sur ces deux espèces.

Les résultats de cette étude demandent à être interprétés avec prudence. Même si une augmentation des zones forestières est dès aujourd'hui manifeste en Alaska et que les analyses de pollen de l'Holocène indiquent de vastes déplacements des zones forestières durant les périodes interglaciaires,

les scientifiques ne sont pas tous du même avis en ce qui concerne la fiabilité de tels scénarios et le taux, la vitesse et l'étendue de la croissance des forêts remplaçant la toundra. Il n'empêche que cette étude reflète un volet important d'un ensemble de facteurs qui affecteront le développement futur des oiseaux d'eau se reproduisant dans l'Arctique.

Ces études doivent aussi être interprétées en relation avec d'autres facteurs affectant les populations d'oiseaux d'eau, comme les prédateurs naturels, la chasse (surtout en dehors de l'Arctique) et les impacts du changement climatique (en particulier la montée du niveau de la mer) en dehors de l'Arctique. D'autres recherches seront menées pour affiner les résultats obtenus en se basant sur des données de distribution améliorées et actualisées ainsi que sur des modèles du climat du globe (MCG) perfectionnés. Seront également pris en compte d'autres éléments importants tels que la montée du niveau de la mer, le changement de débit des rivières dans l'Arctique et les grandes zones de transit en période de migration.

L'étude a bénéficié du généreux soutien du WWF dans le cadre du projet n° 98046. Vous pouvez télécharger le rapport intégral (en anglais) à l'adresse suivante : <http://www.unep-wcmc.org/climate/waterbirds/index.htm>

Pour obtenir de plus amples renseignements ou une copie de cette étude, veuillez consulter :

M. Christoph Zöckler

UNEP-WCMC

219 Huntingdon Road

GB-Cambridge CB3 0DL

Royaume-Uni

Tél: +44 1223 277314

Télécopie: +44 1223 277136

E-mail: info@unep-wcmc.org

Plan de surveillance continue des oiseaux d'eau et des zones humides d'Afrique de l'Est

Le développement du Recensement des oiseaux d'eau d'Afrique a fait l'objet de discussions lors d'un atelier organisé par Wetlands International juste avant le 10^e Congrès panafricain d'ornithologie qui s'est tenu à Kampala, en Ouganda, du 1^{er} au 4 septembre 2000. Le Secrétariat de l'AEWA a participé à cet atelier, dont le grand objectif était d'amener les représentants africains à identifier les besoins à satisfaire en priorité en vue d'améliorer l'efficacité du recensement.

Durant la table ronde régionale organisée dans le cadre de cet atelier, les représentants nationaux d'Afrique de l'Est ont constaté que l'établissement d'un plan de surveillance continue des oiseaux d'eau et des zones humides régionales est-africaines ainsi qu'une formation associée étaient indispensables si l'on veut promouvoir la conservation de la biodiversité dans les zones humides de cette région. Durant la réunion, il est apparu que, si un réseau intra-régional performant a pu se développer en Afrique occidentale, c'est grâce à l'existence d'un projet clair de surveillance continue des oiseaux d'eau. Il a donc été considéré comme urgent de remédier à l'absence de priorité régionale similaire en Afrique de l'Est, pour encourager la participation individuelle (souvent des volontaires), d'une part, mais aussi pour stimuler les pays de la région non participants, et pour améliorer les possibilités de trouver des bailleurs de fonds.

Mark O'Connell et Seb Buckton, de l'association Wildfowl and Wetlands Trust (WWT), Royaume-Uni, ont assisté à l'atelier et à la table ronde régionale sur l'Afrique de l'Est. Le WWT prépare actuellement un projet voué à assurer un transfert de compétences en techniques de surveillance continue des zones humides et des oiseaux d'eau. Il dispose d'une grande expérience dans ce domaine puisqu'il exerce la fonction de Secrétariat des Wetland Bird Surveys (WeBS), en coopération, au Royaume-Uni, avec le BTO, RSPB et JNCC.

La table ronde a débouché sur une stratégie bien définie qui prévoit que le WWT fera une offre à l'Initiative Darwin pour la survie des espèces (Darwin Initiative for the Survival of Species), un fonds du gouvernement britannique administré par le Ministère de l'Environnement, des Transports et des Régions. L'Initiative Darwin s'efforce d'aider les pays riches en biodiversité mais pauvres en ressources à conserver leur diversité biologique et à mettre en œuvre la Convention biodiversité (CBD).

Dans sa lettre de soutien, le Secrétariat de l'AEWA déclare espérer que le WWT recevra les fonds demandés de façon à pouvoir réaliser les objectifs du projet, qui sont de mettre en place ou de maintenir des capacités régionales de surveillance continue des oiseaux d'eau et de la biodiversité dans les zones humides.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Dr. Seb Buckton

Wetlands and Wildfowl Trust
GB-Slimbridge, Glos GL2 7BT
Royaume-Uni
Tél: +44 1453 891900 ext. 177
Télécopie: +44 1453 890827
E-mail: seb.buckton@wwt.org.uk

Cigognes blanches en Afrique du Sud

Début décembre 2000, cinq oisillons de Cigogne blanche ont été équipés, dans la région du Cap Ouest, de transmetteurs par satellite. À la mi-janvier, ils avaient déjà toutes leurs plumes et ils avaient entrepris leur migration. Pour obtenir les cartes de traçage ainsi qu'un grand nombre d'informations de fond sur le phénomène des Cigognes blanches qui se reproduisent du mauvais côté de l'Afrique, prière de consulter le site de l'Unité de démographie aviaire (Avian Demography Unit) de l'Université du Cap. (<http://www.uct.ac.za/depts/stats/adu/>)

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Prof. Les Underhill

Avian Demography Unit
Department of Statistical Sciences
University of Cape Town
Rondebosch 7701 South Africa
Afrique du Sud
Tél: +27 21 650 3227
Télécopie: +27 21 650 3434
<http://www.uct.ac.za/depts/stats/adu/>

PLAN D'ACTION INFORMATION ET ÉDUCATION

15^e anniversaire de l'amitié entre la population locale et les zones humides du delta du Dniestr

En août 2001, le Natural Heritage Fund for conservation wildlife in NW coast of the Black Sea (NHFBS) célébrera le 15^e anniversaire du programme de l'amitié entre la population locale et les zones humides (Friendship of local people with wetlands). Grâce à M. Ivan Rusev, ce programme a pu être lancé en 1987 ; son objectif était d'éviter que les zones humides ne soient endommagées par la production d'énergie hydro-électrique. Plusieurs écologistes engagés au sein du NHFBS organisent chaque année une expédition écologique internationale et un camp pour les jeunes citoyens venus des villages locaux et d'autres pays, comme le Moldova, la Russie et le Bélarus. Un programme d'éducation pour les jeunes spécialement élaboré est actuellement mis en oeuvre. Il comprend en partie l'enlèvement des déchets dans les zones humides et de la vase dans un petit canal. Depuis le

lancement du programme, plus de 1 500 jeunes écologistes y ont participé, ce qui leur a permis de faire un tas de découvertes intéressantes en rapport avec la nature. D'après le NHFBS, ce programme constitue un apport précieux à la mise en œuvre de l'AEWA.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Mme Tamara Ruseva, Présidente du NHFBS

Natural Heritage Fund

65053 Odessa, Ukraine

26 Ap, 30 Home Geroev Stalingrada str.

Tél/télécopie: +38 0482 522805

E-mail: wildlife@paco.odessa.ua

Projet « The African Odyssey »

En 1995 a été lancé un projet de recherche de longue durée sur la migration de la Cigogne noire (*Ciconia nigra*) utilisant à la fois la télémétrie par satellite et les méthodes de télémétrie classiques. Ce projet, connu sous le nom de *The African Odyssey*, est unique dans l'Europe post-communiste puisqu'il associe à la science pure une méthode de vulgarisation scientifique et d'éducation à l'environnement. Ces deux approches se rejoignent dans leurs objectifs de conservation de la nature et de gestion des ressources biologiques. Les chercheurs et les auteurs scientifiques ont coopéré à la mise en œuvre de ce projet organisé par la radio tchèque, qui s'est occupée de trouver des bailleurs de fonds privés.

Durant les six saisons du projet, dix Cigognes noires adultes et huit jeunes Cigognes noires, ainsi que deux jeunes Cigognes blanches, ont été équipées de transmetteurs par satellite de façon à pouvoir être suivies le plus fidèlement possible durant leur migration. Au tout début, le volet scientifique du projet s'est limité à obtenir les informations de base nécessaires à une meilleure compréhension des voies de migration des Cigognes noires, de leurs stratégies migratoires et de leur écologie dans les zones d'hivernage.

De nombreuses questions et hypothèses étant cependant apparues au cours du projet, on s'est efforcé d'y répondre. Les résultats obtenus n'ont pas seulement permis de rassembler des données scientifiques précieuses ; ils ont aussi aidé à promouvoir la conservation et à stimuler l'intérêt des populations vis-à-vis des cigognes et autres oiseaux migrateurs. Pendant ces années, grâce, principalement, à la radio tchèque et à l'Internet, le projet *The African Odyssey* est devenu populaire tant en République tchèque qu'à l'étranger. L'équipe du projet aimerait donc le poursuivre. Malheureusement, les ressources nécessaires pour couvrir les coûts des 5 transmetteurs n'étant pas disponibles actuellement, le suivi du projet n'est pas garanti en 2001.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. Miroslav Bobek

Czech Radio

Vinohradská 12, 12099 Prague

République tchèque

E-mail: mbobek@cro.cz

<http://capi.internet.cz>; <http://capi.fido.cz>

PLAN D'ACTION MISE EN ŒUVRE

Atelier sur le contrôle de l'Érismature rousse

Parallèlement à la réunion du Comité permanent de la Convention de Berne, le Royaume-Uni a organisé un atelier sur le contrôle de l'Érismature rousse d'Amérique du Nord (*Oxyura jamaicensis*). Cet atelier, qui s'est tenu le 30 novembre 2000, avait pour but de coordonner l'action des Parties

contractantes à la Convention de Berne en vue de mettre en œuvre les recommandations du Plan d'action pour l'Érismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*).

L'atelier a pris note de l'effort fourni par les États de l'aire de répartition de l'Érismature à tête blanche pour protéger cette espèce et ses habitats. Les participants ont tous trouvé que l'Érismature rousse d'Amérique du Nord constituait la plus grosse menace pour la conservation de l'Érismature à tête blanche. Il a donc été convenu, pour éviter la disparition de cette espèce, que tous les États de l'aire de répartition devraient agir de manière concertée pour contrôler le nombre d'Érismatures rousses à l'état sauvage ou en captivité en Europe.

Les Parties contractantes et tous les pays observateurs se sont mis d'accord pour communiquer, d'ici le 30 mars 2001, au Gouvernement britannique et au Secrétariat de la Convention de Berne, les plans destinés à mettre en œuvre des programmes de contrôle nationaux. D'autre part, il a été décidé d'organiser une nouvelle réunion à l'automne 2001 pour faire le bilan des mesures réalisées et discuter des futurs besoins.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. Andrew Griffiths

Secretary to the Ruddy Duck Control Trial Advisory Committee
European Wildlife Division
Department of the Environment, Transport and the Regions (DETR)
Tollgate House
Houlton Street
GB-Bristol BS2 9DJ
Royaume-Uni
Tél: +44 1179878700
Télécopie: +44 1178182
E-mail: andrew_griffiths@detr.gsi.gov.uk

Mise à jour du projet « Itinéraire de migration des oiseaux d'eau d'Afrique-Eurasie »

Comme nous l'indiquons dans le Bulletin précédent, Wetlands International-AEME, agissant en étroite collaboration avec BirdLife International, le Bureau Ramsar et le Secrétariat de l'AEWA, a fait une demande de financement – qui a été acceptée - auprès du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour obtenir des fonds de développement de projet (PDF-B). Le montant total de la subvention PDF-B est de 627 000 dollars US, dont 350 000 dollars ont été alloués par le FEM, le reste des coûts étant couvert par cofinancement. Chris Baker a été chargé par Wetlands International-AEME de coordonner les activités du projet. Il devra rédiger une proposition de projet FEM de grande envergure d'un montant total de 8 à 12 millions de dollars. Ce projet visera à mettre en œuvre, dans la zone de l'AEWA, un certain nombre de stratégies basées sur les résultats de l'avant-projet PDF-B. La demande de projet de grande envergure sera soumise au FEM en novembre 2001, lequel, nous l'espérons, sera prêt à assumer la moitié de la totalité des coûts. Cela signifie que le reste des coûts du projet (qui pourront atteindre 6 millions de dollars) devront être assurés par cofinancement, ce dont s'occupera en priorité M. Baker. BirdLife International, le Bureau Ramsar et le Secrétariat de l'AEWA l'appuieront dans sa recherche de cofinanciers.

Comme c'est l'usage pour les projets du FEM, un Comité de pilotage a été établi. Ce Comité se compose de représentants de Wetlands International, de BirdLife International, du PNUE/FEM, du Bureau Ramsar, du Secrétariat de l'AEWA, du Comité technique de l'AEWA et du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST) de Ramsar. La première réunion du Comité de pilotage, qui s'est tenue le 16 novembre 2000 aux Pays-Bas, a été consacrée à la prise en compte et à l'examen du programme de travail du projet. En outre, on a discuté dans le détail du mandat du Comité de pilotage ainsi que de son rôle, en termes de rendement et de suivi. Les membres du Comité de pilotage ont déclaré dans l'ensemble considérer que l'avant-projet PDF-B était déjà bien engagé.

Atelier de vulgarisation arabe

Dans le cadre de l'avant-projet PDF-B, il est prévu d'organiser deux ateliers de vulgarisation, l'un sur les pays arabes, l'autre sur les Républiques d'Asie centrale. Ces deux ateliers auraient pour but d'améliorer la communication, la coopération et la coordination à l'échelon régional.

Les 16 et 17 janvier 2001, un atelier de vulgarisation sur les pays arabes s'est tenu au Bahreïn. Les organisations gouvernementales et non gouvernementales y avaient invité des responsables jouant un rôle clé dans la région, notamment des représentants du Bahreïn, de Jordanie, du Liban, de Palestine, d'Arabie saoudite, de Syrie, de Tunisie, des Émirats arabes unis et du Yémen. Des représentants de BirdLife International, de Wetlands International, du Bureau Ramsar et du Secrétariat de l'AEWA étaient également présents. L'atelier visait à :

- identifier les actions nécessaires pour mettre en œuvre la Convention de Ramsar et la CMS/AEWA ;
- amener les agences locales à s'entendre sur l'état de conservation actuel et les besoins en matière de zones humides et de conservation des oiseaux d'eau migrateurs dans la région ;
- obtenir des recommandations de la part des agences locales et leur accord concernant les sites pouvant servir de projets de démonstration, destinés à être intégrés ultérieurement dans le projet FEM de grande envergure.

L'atelier doit déboucher sur un rapport portant sur les besoins dans les pays arabes. Ce rapport sera incorporé dans la proposition de projet FEM de grande envergure, où il figurera en annexe et comme partie intégrante des stratégies proposées pour la mise en œuvre par l'AEWA.

L'atelier sur l'Asie centrale aura lieu plus tard cette année en Ouzbékistan.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Dr. Chris Baker

Wetlands International-AEME

P.O. Box 7002

NL- 6700 CA Wageningen

Pays-Bas

Tél: +31 317 478886

Télécopie: +31 317 478885

E-mail: baker@wetlands.agro.nl

<http://www.wetlands.agro.nl>

Appui de la Flandre pour l'atlas des populations d'échassiers

Le Ministère flamand de l'Environnement et de l'Infrastructure a accepté de soutenir l'élaboration de l'Atlas des populations d'échassiers dans la zone de l'Accord. Wetlands International a reçu une subvention de 127 000 euros de la part du Ministère flamand, qui couvre les 51 % restants des coûts estimés du projet.

Cette aide très généreuse devrait permettre à Wetlands International et au Wader Study Group de finir l'Atlas en 2002.

Substances agrochimiques en Afrique

L'utilisation licite et illicite de nombreuses substances agrochimiques est pratiquée en Afrique pour l'agriculture et pour le contrôle des insectes et des plantes nuisibles. Bon nombre de ces produits sont hautement toxiques pour la faune et la flore des zones humides, notamment pour les oiseaux d'eau migrateurs. Certains sont d'ailleurs interdits dans d'autres régions du monde. Leur incidence sur les oiseaux d'eau migrateurs peut être soit directe, à travers l'impact sur les taux de survie et de reproduction, soit indirecte à travers la chaîne alimentaire.

Conformément aux Priorités en matière d'application à l'échelle internationale en 2000 – 2004, une « Étude de l'utilisation de substances agrochimiques en Afrique et de leur impact sur les oiseaux d'eau migrateurs » devrait être réalisée. Il serait bon de prévoir une approche en coopération avec la FAO ou une autre organisation. Le Secrétariat de l'AEWA a le plaisir d'annoncer que le Centre de recherche

écotoxicologique du Sahel (Fondation CERES) a proposé, avec l'appui du projet FAO LOCUSTOX, basé à Dakar, au Sénégal, de se charger de la réalisation de ce projet. En outre, à la fin de l'année 2000, on est parvenu à s'entendre sur une contribution financière du CERES à hauteur de 15 000 dollars. Cette contribution couvrira en partie les frais qui se montent en totalité à 60 000 dollars. Le Secrétariat remercie les Gouvernements suisse et français qui ont offert de prendre à leur charge le reste des frais. Le financement étant désormais assuré dans sa totalité, le projet pourra démarrer début 2001.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. Wim Mullié

CERES/Locustox Foundation

P.O. Box 3300, Dakar

Sénégal

Tél: +221 8344294

Télécopie: +221 8344290

E-mail: cereslocustox@sentoo.sn

PROJETS

Participation des communautés locales à la conservation des zones humides dans le Sud-Ouest de la Sibérie, Russie

Fin octobre 2000, un projet de conservation des zones humides dans le Sud-Ouest sibérien, Russie, a été lancé officiellement à l'occasion d'un premier atelier dans la région. Ce projet, financé par le Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche des Pays-Bas, a pour objectif premier d'élaborer un plan de gestion pour deux lacs, en associant dès le départ les communautés locales. Ces deux lacs, le lac Čany et le lac Kulundinskoje, sont situés entre les villes de Novosibirsk et Omsk dans les zones de forêt-steppe et de steppe. Les lacs et les marais (plus de 10 000), qui forment un réseau immense de zones humides, revêtent une importance cruciale pour les vastes populations d'oiseaux d'eau reproducteurs et migrateurs. Il est également prévu de dresser un profil environnemental des deux lacs.

Les principaux partenaires du projet sont : l'Institut pour les problèmes de l'Eau et de l'Environnement (IWEP, Novosibirsk), l'Institut de systémique et d'écologie animale (ISAE, Novosibirsk), l'Institut de gestion des ressources en eaux intérieures et du traitement des eaux usées des Pays-Bas (RIZA, Pays-Bas) et VEDA Consultancy (Pays-Bas).

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Wetlands International Africa, Europe & Middle East

M. Rob van Westrienen

P.O. Box 7002

NL-6700 CA Wageningen

Pays-Bas

Tél: +31 317 47884

Télécopie: +31 317 478885

E-mail: westrienen@wetlands.agro.nl

<http://www.wetlands.agro.nl>

Ukraine : Conservation de la diversité biologique dans le couloir de la mer d'Azov à la mer Noire

Les côtes de la mer Noire et de la mer d'Azov, en Ukraine, abritent encore de nos jours de vastes régions de zones humides caractérisées par une grande diversité biologique. Certaines de ces zones sont les plus beaux spécimens ou tout simplement les derniers de ce type en Europe. Seize des zones humides les plus importantes ont été désignées sites Ramsar. Elles représentent au total plus de 650 000 ha et englobent 250 000 ha de lagons salés et de laisses de vase uniques dans l'écosystème de

Sivash, une région du Nord de la Crimée. Ces zones humides et les habitats des steppes des hautes terres avoisinantes le long de la frontière Nord-Ouest de la mer Noire font fonction de couloir écologique entre la mer d'Azov et la mer Noire ; ils offrent des conditions d'habitat cruciales en matière d'hivernage et de nutrition pour des millions d'oies, de canards et d'échassiers, qui hivernent là ou utilisent les zones humides pour se nourrir et se reposer lors de leur migration annuelle entre le Nord de l'Europe, la Sibérie et l'Afrique. Quinze des 27 espèces d'oiseau menacées en Europe transitent ou se reproduisent dans ces zones humides, notamment la majorité des populations mondiales de Pélicans blancs et de Bernaches à cou roux et 60 % de la population mondiale de Bécasseaux falcinelle.

Ce couloir écologique contient également des steppes intactes, l'habitat le plus menacé en Ukraine. Les zones de steppe ukrainiennes situées dans la région du projet sont les principaux exemplaires des steppes du genre *Stipa* qui ont survécu en Europe et qui s'étendent à travers les plaines d'Eurasie de Chine jusqu'en Ukraine. Ces communautés riches en espèces, constituées en grande partie de graminées (*Stipa* spp., *Festuca* spp.) et de buissons (*Artemisia* spp.), abritent de nombreuses espèces végétales et animales en péril. Les zones marines, zones humides et steppes avoisinantes accueillent ensemble plus de 100 espèces figurant dans le Livre rouge sur l'Ukraine (Red Data Book of Ukraine) et sur la Liste rouge (Red List) de l'UICN. La plupart des zones de steppe ont été converties en terres cultivées, la steppe étant cantonnée la plupart du temps à l'intérieur des zones protégées et des anciennes réserves militaires.

Les origines profondes de la dégradation des écosystèmes de la mer Noire sont : (i) la conversion à grande échelle des zones humides et des steppes aux activités culturelles sur la côte de la mer Noire et de la mer d'Azov ; (ii) la pollution des sources ponctuelles (par exemple les eaux d'égout municipales, les industries et les transports maritimes) et la pollution diffuse (par exemple les déchets agricoles) qui contribuent à l'eutrophisation ; et (iii) la pauvre gestion des terroirs. Ces facteurs ont eu pour conséquence le drainage des zones humides, la destruction des frayères, la pollution par des déchets domestiques, municipaux et industriels et les résidus agricoles, ainsi qu'une gestion irrationnelle des ressources et des terres.

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a accordé une subvention de 6,9 millions de dollars US pour conserver la biodiversité des côtes à l'intérieur du couloir côtier de la mer d'Azov à la mer Noire. Il est prévu de renforcer le réseau de zones protégées, d'intégrer la conservation de la biodiversité dans les paysages agricoles qui les réunissent et de soutenir, aux niveaux national et international, le développement durable du paysage biologique et culturel unique dans cette région. 1,8 million de dollars (sur un coût total de 8,7 millions de dollars) seront fournis par les Gouvernements ukrainien, néerlandais, britannique et américain.

Un tel projet mettrait en œuvre les recommandations de plusieurs programmes régionaux en faveur de l'environnement. Pour finir, il ferait avancer considérablement la mise en œuvre de la Convention biodiversité et de l'AEWA. Deux ateliers internationaux sont prévus sur la mise en œuvre de l'AEWA.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. Phillip Brylski

World Bank, ECSSD

1818 H Street, Washington D.C. 20433 USA

États-Unis

Tél : +1 202 473 7031

Télécopie: +1 202 614 0696

E-mail: Pbrylski@worldbank.org

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Décret du Président Clinton sur les oiseaux migrateurs

Juste avant de quitter ses fonctions, le Président Clinton a pris un décret décisif dans lequel il demande aux institutions fédérales américaines d'éviter ou tout du moins de minimiser les incidences négatives de leurs actions sur les oiseaux migrateurs et de s'engager activement pour protéger ces oiseaux et leurs habitats.

Ce décret stipule que toutes les institutions fédérales américaines dont les actions ont ou peuvent avoir un impact sur les populations d'oiseaux migrateurs doivent coopérer avec le Service américain pour les poissons et la faune et la flore sauvages (Fish and Wildlife Service) à l'élaboration d'un accord relatif à la conservation des oiseaux migrateurs. Les protocoles émanant de cette consultation serviront d'orientation pour les futures réglementations et décisions politiques de ces institutions, pour le renouvellement de permis, de contrats et d'autres accords, et pour l'établissement ou la révision de plans de gestion des terroirs. À l'obligation d'éviter ou de minimiser les impacts sur les populations d'oiseaux migrateurs viendra se joindre, pour les institutions, l'obligation de prendre des mesures rationnelles concernant, notamment, la restauration et l'amélioration des habitats, la prévention ou la réduction des nuisances pour les oiseaux et la prise en compte, dans la plus large mesure possible, de l'aspect de la conservation des oiseaux migrateurs dans les programmes des institutions.

L'objectif de ce décret est d'aider les institutions fédérales à remplir les obligations découlant du Traité sur les oiseaux migrateurs de 1918. Le décret du Président Clinton marque un progrès important dans le domaine de la conservation des espèces à un moment justement où de nombreuses populations d'oiseaux migrateurs sont en déclin.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Office of Public Affairs (Bureau des affaires publiques)

1849 C Street, NW

Washington, DC 20240 USA

États-Unis

Tél: +1 202 2085634

Télécopie: +1 202 219 2428

Programme de petites subventions en faveur des zones humides

Le Comité des Pays-Bas pour l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) est chargé de gérer un programme de petites subventions pour des projets voués à la conservation et à la gestion durable des zones humides. C'est le Gouvernement des Pays-Bas qui finance ce programme intitulé SWP (Small Grants for Wetlands Programme).

Les Pays-Bas sont Partie contractante à la Convention sur la diversité biologique (CBD) et à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar). C'est pourquoi les projets financés par le NC-IUCN/SWP devraient respecter ces conventions. L'objectif premier de la politique néerlandaise en matière de zones humides est l'utilisation rationnelle (wise use). Ce concept est défini de la manière suivante dans le cadre de la Convention de Ramsar : « l'utilisation durable des zones humides au bénéfice de l'humanité d'une manière qui soit compatible avec le maintien des propriétés naturelles de l'écosystème ».

Le SWP s'attache tout spécialement à soutenir les projets de conservation et de gestion durable des zones humides qui ont été adoptés ou qui sont mis en œuvre par des organisations non gouvernementales (ONG) locales. L'approche par écosystème définie par la Convention biodiversité devrait former le cadre stratégique de leur mise en œuvre (voir <http://www.biodiv.org/EcosysApproach/Index.html>).

Le programme SWP a fixé des critères de sélection des projets destinés à être financés ainsi qu'un format pour les propositions de projet (en annexe). Les propositions de projet devront donc utiliser ce format et répondre aux critères établis. En outre, le programme s'efforcera d'opérer une répartition équilibrée des fonds entre les régions et les sujets prioritaires. Les pays dans lesquels des projets financés par le programme SWP sont susceptibles d'être réalisés sont ceux figurant sur la liste de la coopération bilatérale au développement arrêtée par les Pays-Bas (voir les critères de financement énoncés sous la rubrique « critères sévères » (Strict criteria).

Les dates limites de soumission des propositions de projet au SWP sont le 1^{er} mars, le 1^{er} juillet et le 1^{er} novembre.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. Henri Roggeri / Mme Esther Blom

Netherlands Committee for IUCN

Small grants for Wetlands Programme

Plantage Middenlaan 2B

N-1018 DD Amsterdam

Pays-Bas

Tél: +31 20 6261732

Télécopie: +31 20 627 9349

E-mail: esther.blom@nciucn.nl/ henri.roggeri@nciucn.nl

<http://www.wetlands.nl>

Épandage aérien dans l'Okavango

Le Ministère de l'Agriculture du Botswana a annoncé, lors de la rencontre qui s'est tenue à Maun, le 19 octobre 2000, que l'épandage aérien d'insecticide à base d'endosulphane dans le delta de l'Okavango débiterait en mai. On espère ainsi parvenir à contrôler la prolifération de la mouche tsé-tsé. En effet, en raison de l'été humide 1999/2000, il n'a pas été possible de préparer les nombreux pièges odorants, et des cas de trypanosomiase ont été décelés chez le bétail dans le Nord et l'Ouest du delta, mais, jusqu'à présent, aucun cas de maladie du sommeil. Il existe néanmoins des traitements préventifs trypanocidaux, dont il est fait couramment usage afin d'éviter toute nouvelle infection du bétail.

Les quatre ONG qui participaient à la réunion (Conservation International, Kalahari Conservation Society, BirdLife Botswana et Okavango Liaison Group) ont soulevé plusieurs questions et préoccupations concernant l'épandage aérien. En effet, un tel épandage à grande échelle pourrait avoir des effets néfastes sur la biodiversité dans le delta de l'Okavango, le plus grand site Ramsar du monde. On suppose qu'il aura un impact sur les espèces d'oiseaux d'eau, et en particulier sur les espèces telles que le « Slaty Egret », qui est une espèce globalement menacée. On ne dispose toutefois pas de données de base pour suivre les changements qui pourraient intervenir après l'épandage aérien. D'autres processus environnementaux comme l'utilisation de « pièges odorants » ont été utilisés avec succès ailleurs en Afrique pour contrôler la prolifération des mouches tsé-tsé. Les ONG ont donc demandé avec insistance que soit réalisée une étude d'impact sur l'environnement (EIE) prenant en compte toutes les options.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. Dragan V. Simic

Journaliste pour l'environnement et le tourisme

P.O. Box 80191, Gaborone, Botswana

Tél: +267 325929

E-mail: d_v_simic@yahoo.com

Le projet « Évian » : un réseau d'échanges techniques entre sites Ramsar

Un programme de conservation des zones humides et des ressources en eau a été réalisé de 1998 à fin 2000 dans de nombreuses régions du monde. Financé en majeure partie par la Société des eaux d'Évian, qui fait partie du Groupe alimentaire français Danone, et par le Fonds français pour l'Environnement mondial (FFEM), ce programme avait pour objectif de contribuer à l'application de la stratégie établie par la Convention de Ramsar. Deux réseaux expérimentaux se sont préoccupés du « transfert de savoir-faire ». Le premier, axé sur les deltas des mers intérieures (Méditerranée, mer Noire et mer Caspienne), était coordonné par la Tour du Valat, Camargue, France, l'autre, qui couvrait les voies de migration dans l'Atlantique Est et comprenait des sites allant des Pays-Bas au Sénégal, étant coordonné par la Ligue pour la Protection des Oiseaux, le partenaire français de BirdLife.

Des échanges bilatéraux ont eu lieu à l'intérieur des deux réseaux entre les différents administrateurs de sites. Le but de ces échanges était d'apprendre différentes techniques de management. Par ailleurs, deux ateliers ont été organisés au sein du réseau Méditerranée, mer Noire et mer Caspienne, l'un sur l'hydrologie et la qualité des eaux (Italie) et l'autre sur le lien entre la gestion, les ressources naturelles et la qualité des eaux (Ukraine). Pour finir, trois ateliers ont été organisés dans le réseau Atlantique oriental portant sur : a) l'importance de la qualité et de la quantité d'eau pour les oiseaux des zones humides (France) ; b) l'écotourisme et l'intégration des populations locales (Sénégal/Mauritanie) ; c) l'exploitation, par l'homme et par les oiseaux, des ressources naturelles, en particulier des poissons et crustacés, dans les zones humides côtières (Maroc/Espagne).

Pour compléter ce travail, un autre réseau sera constitué sur un autre continent. Soutenu financièrement par le projet « Évian », ce réseau bénéficiera de l'expérience et de la stratégie élaborée dans le cadre de ce projet en matière de fonctionnement de réseau. La Ligue pour la Protection des Oiseaux coopérera entre 2001 et 2002 avec le réseau des grues d'Asie du Nord-Est. Créé par Wetlands International en 1997, ce réseau administré par la Société japonaise des oiseaux sauvages/BirdLife Japon, organisera deux ateliers, l'un sur l'encadrement des visiteurs en Chine, l'autre sur le renforcement de la sensibilisation au Japon. Cette expérience devrait permettre de donner de nouvelles idées de réseaux thématiques pour les sites Ramsar dans le monde entier.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Mme Alison Duncan

Ligue pour la Protection des Oiseaux

La Corderie Royale

B.P.263

17305 Rochefort cédex

France

Tél: +33 546821255

Télécopie: +33 546821250

Le Japon bénéficie de l'expérience de l'AEWA

Le Japon joue un rôle essentiel dans la conservation des oiseaux migrateurs, notamment des oiseaux d'eau et d'autres groupes. En effet, s'il a conclu des traités bilatéraux avec la Russie, les États-Unis, la Chine et l'Australie, il n'a pas encore signé ni la Convention sur les espèces migratrices (CMS) ni des accords multilatéraux relatifs aux oiseaux. Toutefois, il semble manifester un intérêt accru dans ce domaine.

C'est ce qu'ont souligné l'atelier et le colloque organisés en décembre 2000 par la Wild Bird Society of Japan (partenaire japonais de BirdLife) et l'Agence japonaise pour l'Environnement. Ces manifestations ont attiré un large public d'universitaires, de chercheurs, d'ONG et d'organismes gouvernementaux et publics. On y a présenté les résultats de l'étude de la Wild Bird Society of Japan sur les accords multilatéraux. M. Dave Pritchard de BirdLife International a également parlé dans le cadre des deux manifestations des expériences réalisées dans la région d'Afrique-Eurasie, et notamment de l'AEWA.

L'AEWA est considéré comme un instrument de coopération régionale multilatérale digne d'être suivi, et le Japon pourrait souhaiter l'adopter en temps voulu. Il pourrait aussi s'appuyer sur la stratégie de conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Asie-Pacifique et sur les réseaux de sites et plans d'action pour les Anatidés (*Anatidae*), les grues et les oiseaux de rivage. L'atelier a traité en particulier de différents aspects. On a parlé par exemple des avantages que présente un accord juridique comme l'AEWA pour formuler et appuyer des mandats internationaux et des impératifs d'action (susceptibles de renforcer l'action des institutions de conservation dans leurs rapports internes avec d'autres ministères nationaux) et l'appui qu'il représente pour collecter des fonds internationaux en vue de mener des activités de projet.

La participation active à l'AEWA de conseillers des traités chez BirdLife International, et le réseau mondial de partenaires, ont offert une possibilité d'échange d'expériences importante entre les régions. On espère parvenir ainsi à l'avenir à une coopération internationale sur la conservation des oiseaux migrateurs dans les régions de l'Asie et du Pacifique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. David Pritchard

BirdLife International

The Lodge

GB-Sandy SG19 2DL

Royaume-Uni

Tél: +44 1767 680551

Télécopie: +44 1767 683211

Deuxième séminaire international sur la réhabilitation des zones humides

Du 6 juin au 5 juillet 2001 se tiendra, à Lelystad, aux Pays-Bas, le deuxième séminaire international sur la réhabilitation des zones humides. C'est le WATC (Wetland Advisory and Training Centre) de l'institut de recherche néerlandais RIZA qui organise ce séminaire.

Le séminaire sera consacré en priorité à la restauration des systèmes d'eau douce dégradés, par exemple les marais, les tourbières, les rivières et les lacs, et il se concentrera sur les trois phases suivantes d'un projet de réhabilitation des zones humides :

- a) analyse du problème ;
- b) mise au point de stratégies ;
- c) réalisation d'un projet de réhabilitation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Wetlands Advisory and Training Centre (WATC)

Attn. Secretariat International Course of Wetlands Restoration

P.O. Box 17

NL-8200 A Lelystad

Pays-Bas

Tél: +31 320 298346

Télécopie: +31 320 298339

E-mail: watc@riza.rws.minvenw.nl

Living Planet Report 2000 (WWF)

Vous trouverez dans le rapport susmentionné des statistiques concernant ce que l'on appelle « l'empreinte écologique », qui permet de mesurer l'impact humain sur la planète. Ce concept regroupe sous une même valeur le « poids » de l'homme sur la biosphère, c'est-à-dire la superficie biologiquement productive occupée exclusivement par une activité humaine spécifique. Cette valeur est obtenue en appliquant une formule qui tient compte de toutes les ressources utilisées et de tous les déchets produits par une population en fonction de différents types de consommation classifiés.

Vue sous cet angle, l'idée de durabilité acquiert une nouvelle signification et un nouveau caractère d'urgence. En deux mots, le rapport démontre que l'espèce humaine consomme actuellement plus de capital naturel que la Terre n'est en mesure de remplacer.

L'indice des populations d'oiseaux d'eau douce a baissé de moitié de 1970 à 1999. C'est la baisse la plus rapide de tous les indices de population par espèce. Cet indice regroupe les populations de 194 espèces d'eau douce, dont la plupart sont des espèces incluses dans l'AEWA. L'une des espèces mentionnées est l'Oie naine (*Anser erythropus*) qui se reproduit dans les zones occupées par la taïga et la toundra dans le Nord et l'Ouest de l'Eurasie et qui hiverne dans la zone des steppes du Sud-Est de l'Europe. On pense que les principales causes du déclin de ces espèces sont la perte de leurs aires de nutrition et la pression exercée par la chasse sur le groupe en transit ou qui hiverne.

Le WWF s'efforce de faire comprendre aux populations l'impact de chacun d'entre nous sur les capacités terrestres limitées, en d'autres termes la taille de notre empreinte.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

WWF International
Avenue du Mont-Blanc
CH-1196 Gland
Suisse
Tél: +41 22 364 9111
Télécopie: +41 22 364 5468
E-mail: infobox@wwfint.org

CONFÉRENCES. RÉUNIONS INTÉRESSANTES

du 20 au 22 juillet 2001 :

8^{ème} symposium international sur les oiseaux d'eau et les zones humides « The Waterfowl Legacy/Links to Watershed Health », Washington, États-Unis
Informations: Mme Brenda Carlson, Ducks unlimited, One Waterfowl Way, Memphis, Tennessee 38120 USA - Tél: (+1) 901 758 3707; e-mail: bcarlson@ducks.org ou consulter http://www.ducks.org/conservation/symposium_2001.asp.

du 3 au 7 septembre 2001

25^{ème} congrès de l'International Union of Game Biologists (IUGB) and Perdix IX International Symposium, Limassol, Chypre
Informations : M. Eleftherios Hadjisterkotis, President of the IUGB, Ministry of the Interior, 1453 Nicosia, Cyprus – Tél: (+357) 2 867619 ; télécopie: (+357) 2 67465 ; e-mail : min.of.interior@cytanet.com.cy

du 9 au 12 septembre 2001

Conférence d'ornithologie en Afrique australe (Conference on southern African ornithology), Rhodes University, Grahamstown, Afrique du Sud
Informations : Mme Sue Kuyper, Avian Demography Unit, University of Cape Town, Rondebosch, 7701 South Africa ; e-mail : orn2001@maths.uct.ac.za

Novembre 2001 (projet)

Deuxième réunion du Comité technique de l'AEWA, Égypte
Informations : PNUE / Secrétariat de l'AEWA

du 28 novembre au 2 décembre 2001

Séminaire : Wetlands in a changing World, Wageningen, Pays-Bas

Informations : Wetlands International-International Coordination Unit (Unité de coordination internationale), P.O. Box 471, 6700 NL Wageningen, tél: (+31) 317 478854, télécopie: (+31) 317 478850, e-mail : icu@wetlands.agro.nl

PUBLICATIONS

Rapport de l'atelier international « Towards a European management of the Dark-bellied Brent Goose (*Branta bernicla bernicla*) as game species »

Organisé en commun par FACE/OMPO/ONC, cet atelier sur la gestion européenne de la Bernache cravant à ventre noir s'est tenu du 5 au 7 novembre 1998 à Vannes, dans le Morbihan (France).

Il a permis de faire le bilan de l'état de conservation et de l'exploitation de la Bernache cravant à ventre noir. Se rapportant au Plan de gestion international des voies de migration (International Flyway Management Plan) pour la Bernache cravant à ventre noir, les participants ont évoqué la possibilité d'une reprise du tir de cette espèce et demandé que soit élaboré sous peu un modèle de population fiable. En outre, il a été constaté qu'il convenait d'obtenir de plus amples informations sur l'état de conservation de la Bernache cravant à ventre noir en Russie, notamment à l'égard du niveau actuel des captures.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

OMPO

5, avenue des Chasseurs

F-75017 Paris

France

Tél: +33 1 44010510 ;

Télécopie: +33 1 44010511

Conservation des hérons

Cet ouvrage édité par James A. Kushlan et Heinz Hafner constitue un excellent inventaire des connaissances actuelles sur l'état et la conservation de 60 espèces de hérons dans le monde entier. Il s'agit d'une mise à jour élargie de « The Herons Handbook » publié en 1984 par James Hancock et Jim Kushlan auquel il ajoute une multitude d'informations datant des 15 dernières années.

« Heron Conservation » est le résultat d'un bel effort de collaboration de la part des chercheurs et des experts en matière de conservation des hérons partout dans le monde. Il s'appuie sur les connaissances et les informations fournies par plus de 200 experts et 20 grands organismes internationaux sous l'égide de l'UICN/BirdLife International/Wetlands International Heron Specialist Group.

Cet ouvrage, publié en 2000, est très précieux pour tous ceux qui travaillent dans les domaines de la recherche et de la conservation des zones humides et des oiseaux d'eau. C'est aussi une source d'informations et un guide essentiels pour ceux qui font des recherches et qui gèrent les populations de hérons. En outre, sa riche synthèse, tant au niveau régional que par espèce et par thème, montre comment présenter des informations essentielles pouvant servir de base à une politique et à des décisions favorables à une utilisation durable.

Cet ouvrage publié par Academic Press est disponible à l'adresse suivante ou en librairie :

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. Heinz Hafner

Station Biologique de la Tour du Valat

Le Sambuc

F-13200 Arles
France
Tél: +33 442868893
E-mail: hafnerh@aol.com

Zones importantes pour les oiseaux dans la mer Baltique

Publication de BirdLife International 2000

Cet ouvrage est une documentation détaillée sur 169 zones importantes pour les oiseaux (IBA/Important Bird Areas) côtières et marines. Son approche est nouvelle puisqu'il définit systématiquement les frontières des IBA dans une zone marine sans caractériser clairement les limites entre les sites et qu'il se base sur des données de recensement interpolées et un système d'information géographique (SIG). Les résultats de l'inventaire indiquent que les IBA identifiées se répartissent de la manière suivante : le type d'habitat le plus fréquemment représenté est la zone du littoral, qui comprend 69 % du total des régions. Cependant, l'inventaire montre que la majorité des IBA de la zone du littoral sont bien plus petites que les sites localisés sur les lagons et la zone sous-littoral. Les lagons sont bien représentés ; en fait, de grandes IBA se trouvent dans tous les grands lagons de la mer Baltique. La zone sous-littoral est elle aussi bien représentée, bien que principalement dans les zones avec les mêmes caractéristiques et dans les zones situées au large des estuaires et des habitats côtiers (21 % des IBA). Il est étonnant qu'aucune IBA n'ait été identifiée dans la basse zone sous-littoral ou dans les bassins profonds.

C'est grâce au soutien financier du Naturschutz Bund Deutschland (NABU) et de la Danish Cooperation for Environment and Energy in Eastern Europe (DANCEE) que BirdLife International a pu, en coopération avec ses partenaires de BirdLife et d'autres organisations, faire cet inventaire des zones importantes pour les oiseaux (IBA) côtières et marines dans la mer Baltique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

BirdLife Denmark
Vesterbrogade 140
DK-1620 Copenhagen V
Danemark

Rapport du forum international sur les bécassines

On dispose de fort peu d'informations sur des espèces cryptiques comme les bécassines (*Gallinago gallinago media*, *Lymnocyptes minimus*). La réunion technique de l'OMPO qui s'est tenue à Vilnius, en Lituanie, les 3 et 4 mars 2000, avait donc pour objet de faire avancer, aussi peu soit-il, les connaissances sur ce sujet. Le rapport a été publié dans le Bulletin n° 21 de l'OMPO daté de juin 2000.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

OMPO
5, avenue des Chasseurs
75017 Paris
France
Tél: +33 1 44010510
Télécopie: +33 1 44010511

Bécassines

Les Bécassines sont de petits échassiers qui vivent cachés et sont donc peu connus. Leurs habitats en période de reproduction, de migration et d'hivernage, de même que leur nombre et les tendances enregistrées dans la population, nous réservent bien des surprises. L'ouvrage en question constitue un

bel inventaire des connaissances actuelles sur les trois espèces existant en Europe et dans le Paléarctique occidental, à savoir la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), la Bécassine double (*Gallinago media*) et la Bécassine sourde (*Lymnocyptus minimus*).

L'auteur, Richard Rouxel, nous emmène à la découverte du monde fascinant des Bécassines, des tourbières russes aux étangs d'Afrique en passant par la France.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

OMPO

5, avenue des Chasseurs

75017 Paris

France

Tél: +33 1 44010510

Télécopie: +33 1 44010511

Delta de la Pechora

Structure and dynamics of the Pechora Delta ecosystem (1995-1999)

Il y a des milliers d'années, les oiseaux empruntaient déjà la route qui va des zones humides sur les rives de la mer de Barents, leur site de reproduction, à la mer du Nord, où ils hivernent traditionnellement. L'espèce humaine ne s'est guère établie dans les terres du Nord.

La Pechora est un fleuve non réglementé d'environ 2000 km de long qui traverse la Russie européenne. Il prend sa source dans l'Oural et va se jeter dans la mer entre l'île Kolgouïev et l'île de la Nouvelle-Zemble. Sa vaste plaine côtière et son delta ne sont que peu perturbés par les activités humaines, et la population de cette région se limite à quelques villages de pêcheurs et campements nomades dans les Nenets.

400 ans exactement après le voyage dramatique de l'explorateur néerlandais Willem Barents, un projet russo-néerlandais y a été lancé. Il s'agit d'une « coentreprise » de l'institut russe de biologie RAS, sis à Syktyvkar, avec l'institut de recherche néerlandais RIZA de Lelystad, en coopération avec des managers locaux du Comité public pour la protection de l'Environnement de Narian-Mar. Divers spécialistes seront chargés d'évaluer les composantes des écosystèmes, d'identifier le lien entre les paramètres environnementaux et de comparer les données « réalité-sol » avec celles fournies par les images satellite afin d'élaborer une analyse à l'échelle du delta tout entier.

Le rapport « Pechora Delta... Structure and dynamics of the Pechora Delta ecosystem (1995-1999) » regroupe les résultats obtenus au cours de cinq expéditions successives dans cette région. Il indique plusieurs conclusions possibles concernant son fonctionnement biologique. Toutes ces conclusions sont liées à la présence de paysages intacts à grande échelle, tant d'un point de vue géomorphologique qu'écologique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Institute for Inland Water Management and Waste Water Treatment (RIZA)

Zuiderwagenplein 2

NL-8200 AP Lelystad

Pays-Bas

E-mail: m.veerden@riza.rws.minvenw.nl

Atlas des oiseaux d'Ouganda

L'Ouganda est un petit pays mais il possède plus d'un millier d'espèces d'oiseaux, dont beaucoup sont attrayants et de grande taille, sans compter la pléthore habituelle de « petites espèces » (dans le cas de l'Ouganda, ce sont, par exemple, 20 espèces de Fauvettes cisticoles - *Cisticola*). L'atlas fait le point des connaissances actuelles des auteurs (Margaret Carswell, Derek Pomeroy, Jake Reynolds et Herbert

Tushabe) sur la distribution et la saisonnalité de ces oiseaux et traite cet aspect en relation avec leur conservation. En dépit de la grande diversité d'oiseaux identifiée en Ouganda, on s'aperçoit dès maintenant que le nombre des espèces est en régression, notamment chez certains Paléarctiques migrateurs, ce qui indique éventuellement une poursuite de l'appauvrissement planétaire en matière de biodiversité. La publication de l'atlas est prévue pour le printemps 2001.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

BOU

c/o The Natural History Museum
Akeman Street
Tring
GB-Herts HP23 6AP
Royaume-Uni
E-mail : Uganda.atlas@bou.org.uk

Threatened Birds of the World

Une publication unique destinée à vous aider à sauver des oiseaux de l'extinction

1 186 espèces d'oiseaux – un nombre inquiétant - risquent de disparaître dans les 100 prochaines années. Mais, pire encore, 182 espèces sont gravement menacées d'extinction, c'est-à-dire qu'elles pourraient disparaître dans la prochaine décennie.

Quels sont les oiseaux menacés ? À quoi ressemblent-ils ? Où les trouve-t-on ? Pourquoi sont-ils menacés ? Que faut-il faire ? L'ouvrage « Threatened Birds of the World » vous fournit toutes ces informations et bien d'autres encore. Ce livre pourra servir à :

- cibler des actions de conservation, des plans de conservation et des expéditions ;
- aider à rédiger des conventions et influencer sur les politiques ;
- améliorer la focalisation et la fiabilité des études d'impact sur l'environnement (EIE) ;
- observer les changements environnementaux et l'impact des programmes de conservation ;
- assurer une mise en œuvre sûre et ciblée des fonds et ressources rares pour les espèces, les sites et les habitats.

Pour de plus amples renseignements ou pour passer votre commande, veuillez contacter :

Lynx Edicions

Passeig de Gràcia 12
E-08007 Barcelona
Espagne
Tél: +34 93 3010777
Télécopie: +34 93 3021475
E-mail: lynx@hbw.com
<http://www.hbw.com>

Liste rouge 2000 des espèces menacées de l'UICN

La Liste rouge UICN des espèces animales menacées publiée en 1996 et la Liste mondiale des arbres menacés publiée en 1998 par l'UICN ont été les deux premiers grands inventaires mondiaux à se servir du système de catégories mis en place par l'UICN en 1994 dans ses livres rouges. Depuis lors, un grand nombre d'espèces ont été réévaluées et le nombre des espèces évaluées est en nette progression. La Liste rouge 2000, que l'on doit à Craig Hilton Taylor, marque une étape importante pour l'UICN puisqu'elle consacre son entrée dans l'ère électronique. Pour la première fois, en effet, animaux et plantes sont regroupés sur une même liste et c'est aussi la première Liste rouge publiée sur CD-Rom, ce qui la rend accessible à un plus grand public.

La Liste rouge 2000 rassemble dans ce nouvel ouvrage toutes les nouvelles évaluations ainsi que celles présentées dans les deux ouvrages précédents. Ce regroupement des animaux et des végétaux sur une même liste qui contient l'évaluation de 18 276 taxons (dont 11 046 sont des espèces menacées), joint à une documentation améliorée sur chaque espèce figurant sur la liste, rendaient une publication sous forme imprimée de la Liste rouge trop volumineuse. Ceci ajouté au fait que la Liste rouge doit être remise à jour tous les ans a amené les responsables à ne plus la diffuser que sous forme électronique. L'édition 2000 est donc disponible sur le Web et sur CD-Rom. La version Web de la Liste rouge 2000 constitue un élément majeur du nouvel Atlas mondial de conservation (*World Conservation Atlas*) de l'UICN, un projet novateur destiné à favoriser la diffusion de l'information recueillie par l'UICN et ses membres parmi tous les utilisateurs d'Internet.

Pour de plus amples renseignements ou pour passer votre commande, veuillez contacter :

IUCN Publications Services Unit (Service des publications)

219c Huntingdon Road

GB-Cambridge CB3 0DL

Royaume-Uni

Tél: +44 1223 277894

Télécopie: +44 1223 277175

E-mail: info@books.iucn.org

<http://www.iucn.org>

Heritage of the Russian Arctic (Héritage de l'Arctique russe)

L'Arctique est la région qui connaît les conditions naturelles les plus dures et c'est aussi l'une des régions les moins peuplées du monde. En raison de son importance mondiale, les scientifiques de nombreux pays s'y intéressent de plus en plus. Cela vaut tout particulièrement pour les chercheurs néerlandais, les Pays-Bas entretenant depuis longtemps des liens, tant historiques qu'au niveau des écosystèmes, avec le Nord de la Russie. À la fin des années 80, le Gouvernement néerlandais a lancé un programme international d'étude écologique de longue durée dans l'Arctique russe, qui a bénéficié du soutien enthousiaste des autorités et des scientifiques russes. Willem Barents, le grand navigateur néerlandais connu en raison de sa vie et de sa mort héroïques, est devenu le symbole de cette collaboration scientifique.

« Heritage of the Russian Arctic » s'intitule le rapport du colloque sur la conservation dans l'Arctique tenu par le Mémorial international scientifique Willem Barents (International Scientific Willem Barents Memorial) du 10 au 14 mars 1998 à Moscou, en Russie. Cet ouvrage présente les résultats des recherches menées par un grand groupe de chercheurs internationaux.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Ministry of Agriculture, Nature Management and Fisheries (Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche)

Division of International Nature Management

P.O. Box 20401

NL-2500 EK

Pays-Bas

Les rivières sont menacées elles aussi

L'Institut et la Société écologique serbe ont publié un troisième numéro dans la série « Small Ecological Library » qui est intitulé « Rivers are being killed, too ». Cet ouvrage porte sur l'écosystème des rivières et sur les conséquences de la pollution, comme cela a été le cas de la rivière Tisza qui a été contaminée par le cyanure et les métaux lourds. Ses commentaires sur les causes et les conséquences générales de la pollution des rivières s'adressent au grand public. L'étude incite également à la prévention contre des catastrophes similaires et demande une participation accrue du

public dans le domaine de la protection de l'environnement. Il est orné d'un grand nombre de caricatures originales en rapport avec l'écologie.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Institute for Protection of Nature of Serbia

III bulevard 106

11 070 Novi Beograd

République fédérale de Yougoslavie

Tél/télécopie: +38 11/142-281 142-165

E-mail: nature@net.yu

<http://www.natureprotection.org.yu>

SITES WEB

Développement du site Web de l'AEWA

Le développement du site Web de l'AEWA est l'un des projets prévus dans les Priorités internationales de mise en œuvre AEWA 2000-2004. L'idée générale est de fournir sur ce site des informations utiles sur l'AEWA et de le rendre plus attrayant. En ajoutant des cartes et des graphiques par exemple, on pourrait améliorer nettement son efficacité. Par ailleurs, ce site pourrait inclure des pages disponibles dans toutes les langues officielles, des liens avec tous les documents officiels, des possibilités d'échange, des photographies des espèces et des plans de site qui permettraient aux utilisateurs de suivre les itinéraires de migration, d'identifier les sites clés par espèce, etc. Le Secrétariat intérimaire s'est rendu au WCMC à Cambridge pour discuter de ce sujet. Il a été décidé de se concentrer dans un premier temps sur des cartes interactives présentant les voies de migration par espèce. Le Secrétariat intérimaire réfléchit actuellement au type d'informations qu'il faudrait inclure dans le système de cartes Internet. Même s'il est possible, d'un point de vue technique, d'intégrer ces informations, il ne dispose que de moyens budgétaires limités. Heureusement, grâce à la contribution volontaire allemande, on va pouvoir procéder à la première phase du développement du site. Durant cette première phase, la documentation officielle sera rendue accessible et de nouvelles photographies des espèces seront présentées sur le site. En outre, les Parties contractantes seront invitées à soumettre leurs programmes nationaux pour que ceux-ci puissent être eux aussi présentés sur le site.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Secrétariat de l'AEWA

<http://www.unep-wcmc.org/aewa>

Mini site Web sur la réhabilitation des zones humides

Le Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST) de la Convention de Ramsar a terminé récemment un mini site Web pilote (http://ramsar.org/strp_rest_index.html) sur la réhabilitation des zones humides. Le site va pouvoir être soumis à une évaluation extérieure, bien que le GEST soit conscient que quelques corrections de détail et le rajout d'études de cas et autres informations soient encore nécessaires. Prière d'envoyer vos commentaires, études de cas ou autres informations à : bstreever@aol.com

L'Unesco et Ramsar lancent un site Internet commun

À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, le Directeur général de l'Unesco a annoncé le lancement d'un site Internet qui sera géré conjointement par le Bureau Ramsar et le Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) de l'Unesco. Des textes courts y sont présentés, ainsi que des liens avec des textes plus longs sur chacun des sites de zone humide classés réserves de la biosphère et sites Ramsar.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter :

<http://www.unesco.org/mab/ramsarmab.htm>

Atlas ornithologique de Géorgie « on line »

Cet atlas est une contribution « en espèces » du Centre géorgien de recherche sur l'environnement au projet WB « Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité » (BSAP) et au rapport national. Le Caucase est l'une des régions à la plus grande diversité aviaire. La Géorgie abrite à elle seule 300 espèces, une diversité remarquablement élevée pour un pays aussi petit. C'est compréhensible si l'on considère qu'elle renferme sur très peu de distance presque tous les types d'écosystème, des hautes montagnes aux zones subtropicales et arides. Plus de la moitié de ces 300 espèces ne séjournent en Géorgie qu'en période de migration ou durant l'hiver. Certaines migrent sur de longues distances, et l'une des voies de migration qui traverse la Géorgie est un ensemble unique formé par les basses terres de la Colchide et la zone côtière. Cette région comprend d'abondants bassins hydrologiques, notamment le lac Paliastomi. La région formée par les lacs de haute montagne sur le plateau du Javakheti dans le Sud-Ouest de la Géorgie constitue un autre bon exemple. Conformément aux recherches préliminaires qui ont été effectuées, plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux migrateurs hivernent dans cette région ou y font leur apparition durant la migration.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. Grigori Abramia

Georgian Center for Environmental Research

47 Kostava Street

380079 Tbilisi

Géorgie

Tél/télécopie: +995 32 334729

Téléphone mobile: +995 99 513289

E-mail: geocer@mmc.net.ge

<http://www.mmc.net.ge/aves/>

COLOPHON

L'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) a été conclu conformément à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, couramment désignée « Convention de Bonn ». Cet accord a pour objectif de jeter les bases juridiques d'une politique de conservation et de gestion concertée des États de l'aire de répartition à l'égard des espèces migratrices d'oiseaux d'eau.

L'AEWA comprend un plan d'action qui précise les actions que les Parties doivent entreprendre à l'égard d'espèces et de questions prioritaires.

Ce bulletin apporte les dernières nouvelles de l'AEWA. Le prochain numéro paraîtra en novembre 2001.

Il est également disponible en anglais.

Il est publié par :

PNUE/Secrétariat de l'AEWA

Martin-Luther-King Str. 8

D-53175 Bonn

Allemagne

Tél: +49 228 815 2413

Télécopie: +49 228 815 2450

E-mail : AEWA@UNEP.DE

Traduction: Mme Danièle Thouveny

Conception: LV-Druck, Münster

Impression: LV-Druck., Münster

MISE À JOUR DE L'ACCORD

L'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) est entré en vigueur le 1^{er} novembre 1999. Depuis cette date, conformément à l'article XIII, paragraphe 3, *un État ou une organisation d'intégration économique régionale peut devenir Partie à l'Accord en déposant ses instruments d'adhésion auprès du dépositaire de l'Accord (la Division des Traités du Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas)*. Un exemplaire des instruments d'adhésion peut être obtenu auprès du dépositaire de l'Accord ou du Secrétariat de l'AEWA.

PARTIES

Les États suivants de l'aire de répartition ont ratifié, accepté ou approuvé l'Accord et en sont devenus Parties : Afrique du Sud, Allemagne, Bénin, Bulgarie, Congo, Croatie, Danemark, Égypte, Espagne, Finlande, Gambie, Guinée, Jordanie, Kenya, Macédoine (République fédérale), Mali, Maurice, Moldova, Monaco, Niger, Ouganda, Pays-Bas, Roumanie, Royaume-Uni, Sénégal, Slovaquie, Suède, Soudan, Suisse, Tanzanie et Togo.

SIGNATAIRES

Ont signé l'Accord : la Belgique (29 octobre 1999), la France (25 novembre 1998), la Grèce (14 mai 1998), l'Irlande (27 août 1996), le Luxembourg (27 octobre 1997), le Maroc (19 novembre 1997), l'Union européenne (1^{er} septembre 1997) et l'Ukraine (16 octobre 1998).